



SÉRIE D'ATELIERS SUR

# LES BESOINS, DEMANDES ET ATTENTES DE JUSTICE

PROGRAMME DES SÉANCES POUR L'ANNÉE 2023

La justice joue un rôle central dans le fonctionnement d'un Etat démocratique, en ce qu'elle reconnaît le citoyen comme sujet de droit et encadre juridiquement le règlement des litiges. Les sondages régulièrement menés et certains travaux de recherches conduits au cours des dernières décennies rendent ainsi compte d'attentes élevées à l'égard de la justice. Des attentes à la hauteur des idéaux que cette institution et cette valeur suscitent dans le vécu et les aspirations de nos concitoyens, et qui dépassent largement le cadre des juridictions pour interpeler l'ensemble des acteurs participant à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de justice.

Les demandes croissantes d'écoute, d'empathie, mais aussi d'égalité de traitement et d'impartialité exprimées par les justiciables, suscitent de nos jours une attention particulière de la part des pouvoirs publics qui se demandent : que traduisent ces représentations de la justice, les demandes et les critiques adressées à l'institution ? Dans quelle mesure celle-ci peut-elle répondre seule, ou de concert avec les partenaires professionnels ou associatifs, aux attentes citoyennes ? Quelles dynamiques font que les demandes de justice sont ou pas portées devant les institutions ? Font l'objet d'un traitement similaire ou différencié selon la nature de la demande ou la personne qui la porte ? Comment définir, et surtout mesurer, les besoins de justice d'une population, d'un territoire ?

Au vu de ces questionnements, il paraît essentiel de poursuivre l'effort de production de connaissances sur les justiciables lancé il y a quelques années : pour continuer à apporter un éclairage sur leurs pratiques et expériences de la justice, mais surtout pour approfondir la connaissance des publics de la justice aux échelles pertinentes, en vue d'améliorer les dispositifs d'action publique qui les concernent. Nous le ferons en commençant par dresser un paysage des initiatives qui semblent marquer une évolution dans la façon dont les acteurs décident d'orienter leur regard vers le public des citoyens et usagers de la justice.

Inscrit dans un programme de travail pluriannuel, ce thème des "besoins, demandes et attentes de justice" fait l'objet d'un appel à projet de recherche récurrent, qui doit être republié tous les six mois jusqu'en 2025. Conformément à notre mission de structurer et de stimuler un champ de réflexion pluridisciplinaire et international, l'institut accompagne cette démarche d'une série d'ateliers d'exploration des questions, terrains et travaux qui permettent de documenter ce champ et de susciter la production de connaissances nouvelles et originales sur ce thème.

Il s'agira dans un premier temps d'échanger avec les acteurs de terrain qui présenteront leurs initiatives visant à mieux documenter et inscrire la perspective des justiciables dans les politiques publiques qu'ils conduisent ou mettent en œuvre. Ces ateliers ouverts aux seuls membres et partenaires de l'IERDJ feront l'objet de synthèses sous forme d'entretiens publiés sur notre site internet à l'attention d'un public plus large, et notamment la communauté scientifique au titre d'un potentiel de recherche.

## **SÉANCE INTRODUCTIVE : VERS UNE JUSTICE PLURIELLE ? DES INNOVATIONS LÉGISLATIVES ET INSTITUTIONNELLES AU SENTIMENT DE JUSTICE**

**Intervenant : M. Jean François ROBERGE, Juge de la Cour du Québec.**

**Le 28 mars 2023 de 10H30 à 12H30**

Au Québec, une culture de justice participative s'est installée progressivement à partir des années 2000. Le législateur favorise la responsabilisation des justiciables pour choisir entre différentes procédures dans le but de prévenir ou régler le différend avant la judiciarisation ; ou de porter leur litige devant les tribunaux. Ces évolutions induisent des transformations profondes de la culture judiciaire québécoise. Ancien professeur à l'Université de Sherbrooke, psychologue et juriste de formation et actuellement juge à la Cour du Québec, Jean François Roberge est l'auteur d'innovations importantes tant en matière de recherche qu'institutionnelle. Il présentera ses travaux sur les expériences et le sentiment de justice. Il reviendra par ailleurs sur les réformes du Code de procédure civile des années 2010 instituant une « justice plurielle ».

## **SÉANCE 1 : QUELLE PLACE POUR LES JUSTICIABLES DANS L'ORGANISATION DES JURIDICTIONS ? ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES TIRÉS D'UN DISPOSITIF PARTICIPATIF**

**Intervenants : M. Michaël JANAS, Président du tribunal judiciaire de Lyon et M. Nicolas JACQUET, Procureur de la République près le tribunal judiciaire de Lyon.**

**Le lundi 11 septembre 2023 de 10H30 à 12H30**

L'IERDJ poursuit sa réflexion sur les "besoins, demandes et attentes de justice" en explorant les initiatives des institutions et praticiens visant à mieux documenter et inscrire la perspective des citoyens dans les politiques publiques qu'ils construisent ou mettent en œuvre. Lors de cet atelier, les chefs de juridiction du Tribunal judiciaire de Lyon, Messieurs Mickaël JANAS et Nicolas JACQUET, présenteront leur initiative de créer un comité des usagers dans leur ressort, un dispositif qui doit renforcer la place des justiciables au sein de l'institution judiciaire.

## **SÉANCE 2 : COMMENT DÉFINIR LA DEMANDE DE DROIT ? UN ENJEU DE CONNAISSANCE ET D'ACTION POUR LES PROFESSIONS JURIDIQUES ET JUDICIAIRES**

**Intervenants : Me Grégoire Niango, membre du Conseil National des Barreaux (CNB) et président du Centre de Recherche et d'Etude des Avocats (CREA) et M. Gilles Pillet, professeur de droit à l'ESCP Business School et directeur scientifique du CREA.**

date à venir

Le Conseil National des Barreaux (CNB) a confié au Centre de Recherche et d'Etude des Avocats (CREA) la réalisation d'une étude sur "la demande de droit". Avant de collecter et d'analyser les informations qui permettront de mieux connaître cette demande de droit en France, Me Grégoire NIANGO, président du CREA, et M. Gilles PILLET, professeur de droit et directeur scientifique du CREA, viendront expliquer leur travail préalable d'analyse et de conceptualisation, et la façon dont cette étude s'inscrit dans une réflexion sur l'évolution de la profession d'avocat.

## **SÉANCE 3 : QUELLE(S) ÉVALUATION(S) DE LA QUALITÉ DE LA JUSTICE ? DES POLITIQUES EUROPÉENNES AUX APPLICATIONS LOCALES**

**Intervenant : Gilles ACCOMANDO, magistrat, directeur de l'Ecole de formation professionnelle des barreaux du ressort de la cour d'appel de Paris (EFB) et membre du groupe de travail sur la qualité de la justice de la CEPEJ au Conseil de l'Europe.**

**Le mardi 14 novembre 2023 de 10H30 à 12H30**

Dans les années 2000, la Commission Européenne pour l'Efficacité de la Justice (CEPEJ) a entrepris un processus régulier d'évaluation des systèmes judiciaires des Etats membres du Conseil de l'Europe. En parallèle, une riche littérature visant à promouvoir la qualité de la justice a été élaborée par un groupe de travail composé de représentants d'Etats membres et d'experts. M. Gilles ACCOMANDO est membre de ce groupe depuis de nombreuses années. Il a en particulier participé aux récents travaux du groupe visant à une meilleure intégration de l'utilisateur aux systèmes judiciaires en matière civile. Il présentera les lignes directrices et les études comparatives qui rendent compte de ces travaux entre pairs.

## **SÉANCE 4 : COMMENT RÉPONDRE AUX BESOINS DE JUSTICE LOCAUX ? DE NOUVEAUX OUTILS PROPOSÉS AUX JURIDICTIONS**

**Intervenant : Monsieur Jean-Michel ETCHEVERRY, inspecteur général de la justice, adjoint au chef de service ; et Mme Aurélie PRETAT, inspectrice de la justice et intrapreneuse de la start-up A-JUST.**

**Le jeudi 7 décembre 2023 de 10H30 à 12H30**

L'inspection générale de la justice développe des dispositifs pour assister les juridictions et leur permettre d'adapter leur organisation et leurs pratiques aux besoins et aux demandes de justice locaux. A-JUST est un outil d'aide à la décision et de prospective, visant notamment à améliorer les délais de traitement des dossiers judiciaires. M. Jean-Michel ETCHEVERRY, inspecteur général adjoint, et Mme Aurélie PRETAT, inspectrice de la justice, présenteront les différentes étapes du développement de cet outil et ses usages au sein des juridictions.